

Application des règles ministérielles et fédérales relatives à l'accès aux stands de Tir de L'AVENIR

A compter du 21 juin 2020 et jusqu'à nouvel avis

MISE EN PLACE DES GESTES BARRIÈRES INDIVIDUELS :

- le rappel, par affichage, des gestes barrière (dont 1,50 M entre deux personnes) et des techniques de lavage des mains avec utilisation de gel hydro alcoolique ;
- la mise à disposition, par le club, de points de distribution de gel hydro alcoolique (2 aux 10M – 1 au 50M et 1 au 25M)
- Le matériel sportif prêté à chaque tireur par L'AVENIR est nettoyé et désinfecté avant et après remise aux tireurs par les permanents.
- l'hygiène et le nettoyage des locaux seront effectués selon les normes en vigueur.

DISPOSITIF :

En respectant les règles imposées (10 personnes maxi dans un même local, compte tenu de la disposition de nos stands), peuvent être occupés simultanément :

- 9 postes à 10M (4 au 1^{er} stand + 5 au second)
- 2 postes de tir dans chacun des 2 stands à poudre

L'adhérent se présente à l'entrée du bureau (guichet) sans y pénétrer, pour enregistrement et emprunt de matériel, muni de son masque personnel, dont le port est obligatoire en dehors de chaque poste de tir.

En arrivant aux postes de Tir et en le quittant, désinfection des mains par gel hydro alcoolique.

En cas d'affluence et une fois la limite de capacité atteinte, les tireurs n'ayant pas réservé feront la queue à l'extérieur de nos locaux, à distance barrière. Les tireurs présents sur le pas de tirs cèderont, à l'issue de leur créneau horaire, leur place au réservant suivant, par ordre d'arrivée.

Afin de permettre la pratique de notre sport par le plus grand nombre, le temps de tir est limité à 45 mn.

Inscription obligatoire par mail à adresser au Responsable sportif : Renan MARCHAND (dont l'adresse mail vous a été communiqué précédemment par le Président André MARGOT)

en précisant le jour et l'un des 4 créneaux : 09h15 - 10h ; 10h - 10h45 ; 10h45 -11h30 ; 11h30 – 12h15.

En cas de surcharge d'un créneau, report sur un autre créneau